

Paris, le 30 novembre 2020

Etude IFOP – ADF : plus de 8 élus départementaux sur 10 prêts à solliciter un nouveau mandat

Alors que le Parlement va être saisi d'un projet de loi proposant le report des élections départementales à juin 2021, l'Assemblée des Départements de France et l'IFOP dévoilent une étude inédite sur la perception par les élus départementaux de leur action territoriale et de leur rapport à l'État. Entre confiance en leur capacité à répondre aux enjeux territoriaux et expression de besoins structurels nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, les élus dressent une analyse ancrée dans leur réalité, celle du terrain.

Une relation de proximité manifeste avec leurs interlocuteurs

Les sondés expriment une satisfaction de leurs relations avec les acteurs locaux, nationaux et les habitants de leur canton, convaincus d'être des interlocuteurs privilégiés pour leurs administrés grâce à une fine connaissance de leur territoire.

Redonner à la compétence départementale les moyens de s'exercer pleinement

Si les sondés témoignent d'une satisfaction généralisée de la mise en œuvre de leurs compétences, ils évoquent néanmoins des freins structurels à l'exercice de leur mandat. Les griefs portent sur le manque de moyens pour agir, la lenteur des prises de décision et d'avancement des projets. Les élus locaux placent les services pour les personnes âgées et dépendantes en tête de leurs priorités.

Pour Dominique Bussereau, Président de l'Assemblée des Départements de France, « ces constats traduisent un paradoxe entre l'étendue de la mission départementale et les freins structurels auxquels sont confrontés les élus dans leur exercice : finances des Départements impactées par l'explosion des dépenses sociales due à la crise, notamment sur le volet RSA et la réforme de la fiscalité locale, forte centralisation des prises de décision sur les politiques territoriales.

Une détermination persistante en vue des élections malgré les difficultés

Ces élus se disent pour autant à 93% satisfaits d'exercer leur mandat. 81% ont l'intention de solliciter un nouveau mandat et 70% prêts à se représenter avec le même binôme.

Méthodologie : l'étude a été conduite par l'Ifop auprès d'un échantillon de 658 conseillères et conseillers départementaux sur la base d'un fichier de l'Assemblée des Départements de France. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 28 septembre au 13 octobre 2020.

Les chiffres clés de l'étude

Près de 3 élus départementaux sur 4 ont le sentiment que les maires les considèrent comme des interlocuteurs privilégiés

86% rapportent être perçus proches des préoccupations des habitants de leur canton

93% sont satisfaits d'exercer leur mandat

Plus de 8 élus départementaux sur 10 ont l'intention de solliciter un nouveau mandat aux prochaines élections

Pour près de la moitié des sondés, le manque de moyens pour agir constitue le principal frein à l'exercice de leur mandat

7 sondés sur 10 jugent négativement la politique de décentralisation de la France

Retrouvez la totalité de l'étude et les enseignements en [cliquant ici](#).

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 103 collectivités adhérentes, dont 96 Départements et 7 collectivités territoriales à compétences départementales.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux

Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

Contacts presse – agence Epoka

Mélissa Rodanet – mrodanet@epoka.fr – 01 45 49 33 11

Anne-Florence Blangier – afblangier@epoka.fr – 06 38 43 73 02